

A stylized, colorful illustration of a landscape. The foreground features rolling green hills with a brown path. On the left, there is a green tree, a purple flower, and an orange flower. A red bird is flying in the sky. The background consists of light blue and white wavy bands representing the sky.

# SCHEMA D'ORGANISATION REOUVERTURE DES ECOLES

*Ecole Maternelle Suzanne Heinrich  
Ecole Élémentaire Georges Huré*

# SOMMAIRE

- *Présentation générale*
- *Ecole Maternelle*
- *Ecole Élémentaire*
- *Périscolaire*
- *Communication familles*
- *Annexes (fiches sanitaires, protocole nettoyage)*



# Présentation générale

*Ce schéma présente les moyens que la commune pourra essayer de mettre en place les protocoles sanitaires sur ses deux écoles, tout en soulignant les nombreuses difficultés qui seront rencontrées (humains, logistiques, configuration des locaux notamment) pour se faire, sans embauche de personnel et dans un contexte budgétaire restreint, les finances de la commune étant limitées.*

# Eléments de cadrage

- *Contexte national*

*Depuis le Lundi 16 mars 2020, tous les établissements scolaires de France ont été fermés, avec une période confinement depuis le mardi 17 mars à 12h00. L'enseignement à distance a été mis en place pour assurer la continuité pédagogique jusqu'à ce jour.*

*Le Président de la République a annoncé que le déconfinement national aurait lieu à compter du 11 Mai 2020, sous certaines conditions et de manière progressive. Une réouverture des écoles dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités est prévue dès le 11 Mai 2020, sur la base du volontariat.*

*Depuis le 2 novembre, un nouveau confinement est amorcé.*

- *Une ouverture des écoles*

- *Un protocole sanitaire pour l'ouverture de écoles maternelles et élémentaires a été édité par le Ministère de l'Education Nationale le 02 Mai 2020, déclinant l'ensemble des mesures à mettre en œuvre pour ouvrir les établissements scolaires et par les collectivités territoriales notamment, à compter du 11 Mai 2020.*
- *Le protocole sanitaire doit être appliqué localement, et peut faire l'objet d'adaptations, en partenariat étroit avec l'Education Nationale. Avec le confinement annoncé pour le 2 novembre, ce protocole s'est durci et nécessite quelques ajustements.*

- *Déploiement sur Périgny*

*Il sera présenté dans ce document sous forme de fiches, un récapitulatif par établissement des moyens qui pourront être mis en place pour l'ouverture des écoles à partir du 18 Mai, la date du 11 Mai étant matériellement et humainement impossible. Sera également abordée la question du périscolaire, compétence de droit des communes.*

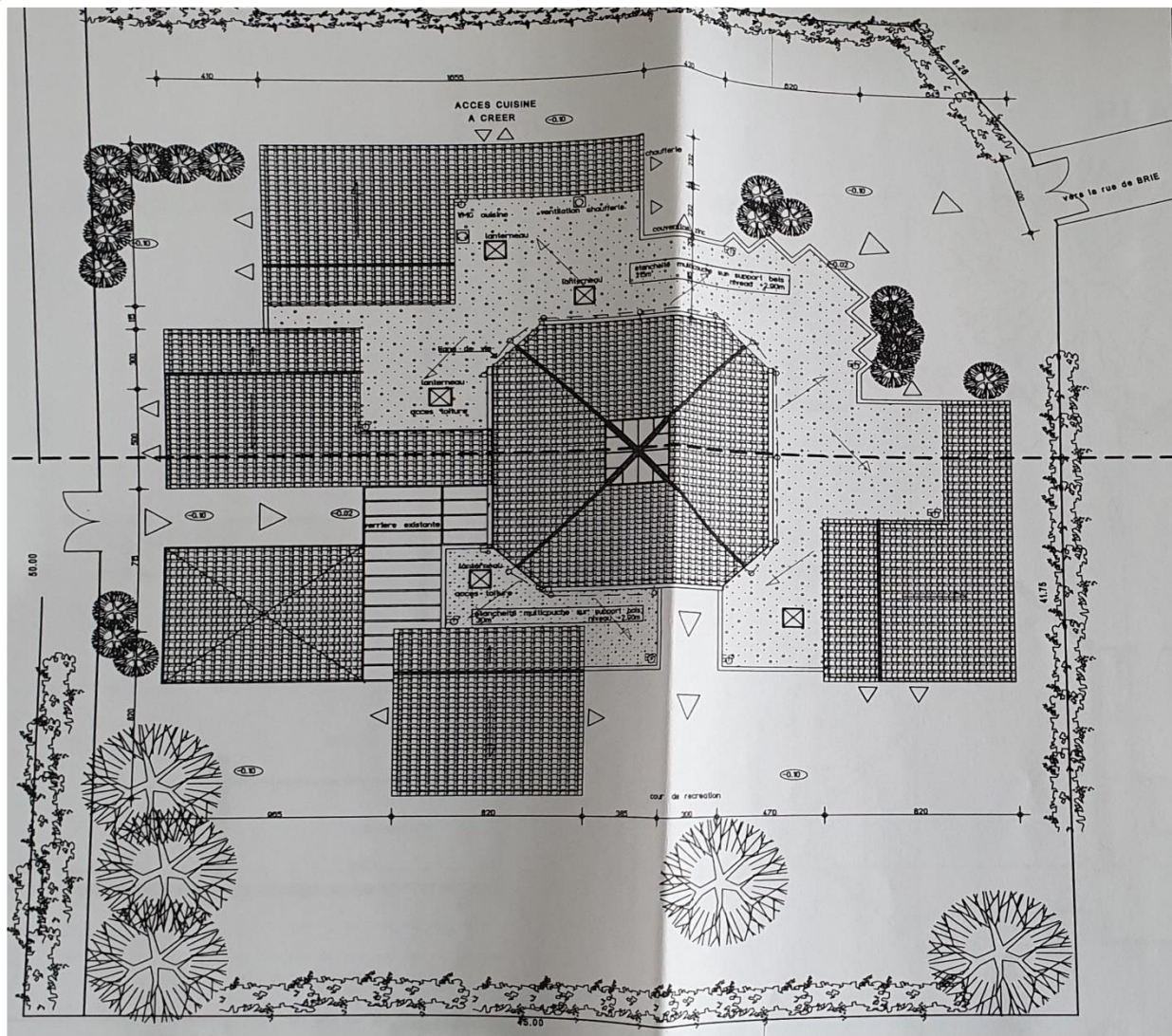
# Objectifs de la commune

- Protéger au maximum les enfants pérignons
- Assurer la sécurité de son personnel (animateurs, agents d'entretien et de restauration collective, ATSEM) et les équipes pédagogiques
- Trouver de façon tripartite des solutions permettant une réouverture des deux écoles de façon apaisée et concertée



*Ecole Maternelle  
Suzanne Heinrich*

*Rue de Brie et Allée des Frênes*



# Plan de masse Ecole maternelle

Environ 700 m<sup>2</sup> de surface pour  
l'intérieur du bâtiment

2 entrées : Rue de Brie et Allée  
des Frênes

Possibilité d'accéder dans les  
salles de classe par la cour de  
l'école

# Configuration des lieux

## Effectifs : 93 enfants

- Petite section : 37 enfants
- Moyenne section : 27 enfants
- Grande section : 28 enfants
- 4 enseignantes

## Superficie (éléments)

- 4 classes de 59m<sup>2</sup> environ
- Dortoir: 48 m<sup>2</sup> environ
- Réfectoire: 35 m<sup>2</sup> – ouverture possible sur le préau
- Préau : 217 m<sup>2</sup> (dont coin contes)
- 1 salle ALSH



# Application du protocole

## Ce que demande le protocole

- Aménager les salles de classes de manière à respecter la distance d'au moins 1 mètre entre chaque élève installé à une table ou une chaise, sans oublier les sanitaires, et distanciation des groupes
- Port du masque des adultes et des enfants de plus de 6 ans
- Horaires d'arrivée à définir avec l'école et la ville
- Gérer les flux des élèves et des familles, selon les niveaux, afin d'éviter les regroupements devant l'école et éventuellement fermer la rue Saint Leu aux horaires d'accueil
- Mise en place d'un plan de nettoyage des locaux
- Restauration des élèves : dans les salles de classe ou réfectoire avec obligation de respecter la distanciation sociale
- En cas d'épidémie sur nos site, avant la réouverture du site, nettoyage intégral de l'établissement

## Ce que la mairie peut faire

- Un nettoyage complet sera effectué durant la pré-rentree
- Choix des salles de classes avec l'équipe enseignante et disposition des tables et chaises, environ 4m<sup>2</sup> par enfant, une semaine avant la rentrée. Neutralisation de certains sanitaires et éviers
- Définir tous les éléments à neutraliser, pose de rubalise et bâches plastiques pour empêcher leur utilisation
- Cohérence dans les horaires doit être trouvée entre les 2 sites
- Un travail de concertation est à mener entre la Mairie et les équipes pédagogiques pour définir ces critères
- La configuration des lieux permet d'envisager une entrée et une sortie différenciée pour une arrivée respectant les gestes de distanciation sociale
- Plan de nettoyage et formation agents d'entretien avec affichage sur site
- La Restauration collective peut se faire dans le réfectoire, qui peut s'ouvrir sur le préau permettant d'assurer la distance entre les élèves

# Effectifs et répartition des groupes

- Groupe 1 :
- Classe de PS
- Groupe 2 :
- Classe de MS
- Groupe 3:
- Classe de PS/GS
- Groupe 4:
- MS/GS

Cours	Grpe 1	Grpe 2	Grpe 3	Grpe 4
Classe 1	x			
Classe 2		x		
Classe 3			x	
Classe 4				x

A stylized, colorful illustration of a landscape. The foreground features rolling green hills with dark brown soil patches. On the left, there is a green tree, a purple flower, and an orange flower. A small red bird is flying in the sky above the tree. The background consists of layered blue and white wavy bands representing the sky.

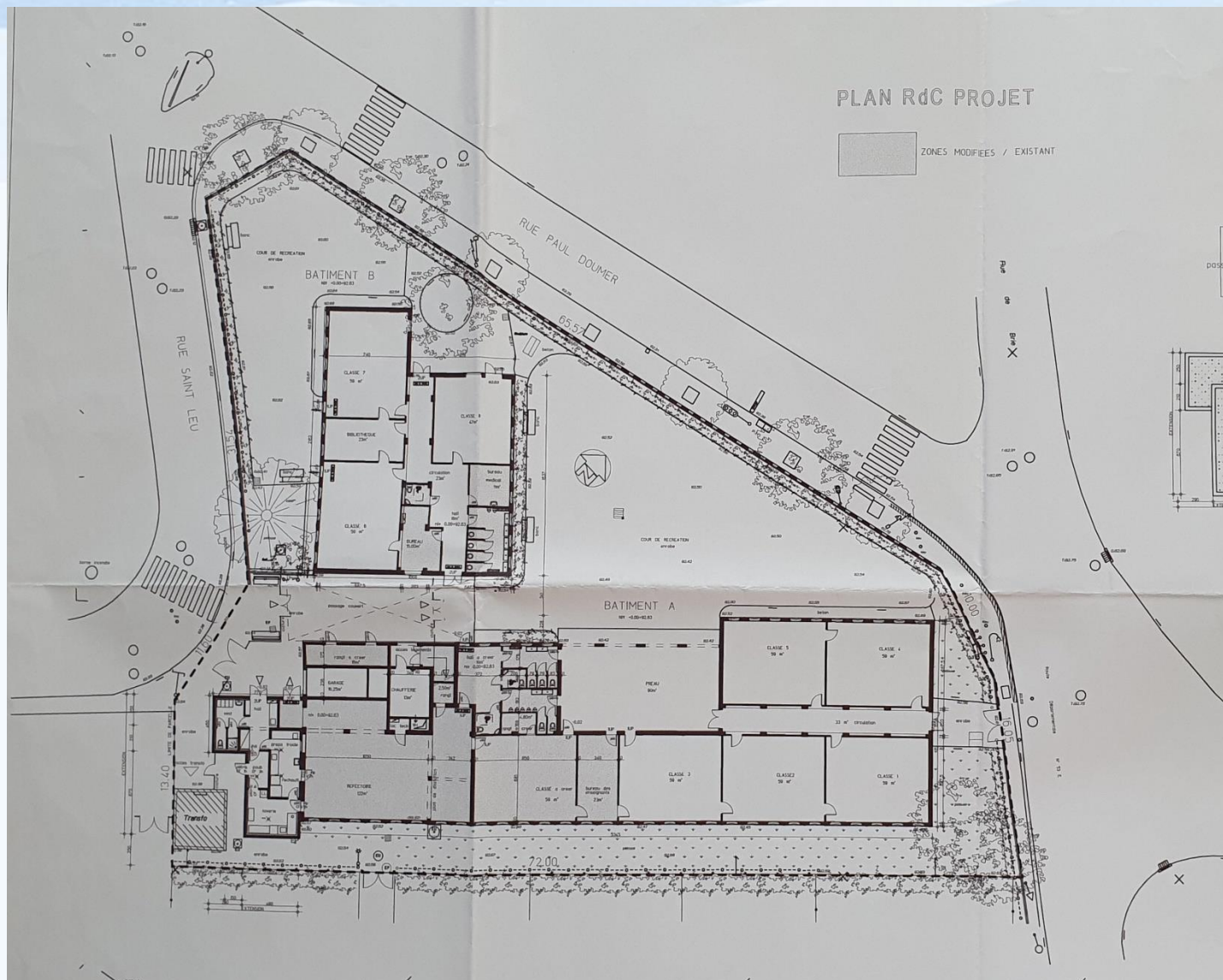
# Protocole scolaire école maternelle

En annexe1



# *Ecole Élémentaire Georges Huré*

*1 Rue Saint Leu*



# Plan de masse Ecole élémentaire

1 entrée principale : 1 Rue  
Saint Leu

2 bâtiments (A et B) : 8  
classes, 1 bibliothèque, bureau,  
une salle d'activités, des  
enseignantes, réfectoire,  
sanitaires

# Configuration des lieux

## Effectifs : 150 élèves

- CP: 24 élèves
- CP/CE1 : 25 élèves
- CE1/CE2: 28 élèves
- CE2: 28 enfants
- CM1: 25 élèves
- CM1/CM2: 22 élèves
- CM2 : 25 élèves

## Superficie (éléments)

- 8 classes : 7 de 59m<sup>2</sup> environ et 1 de 48 m<sup>2</sup>
- Bibliothèque: 23 m<sup>2</sup> environ
- Réfectoire: 122 m<sup>2</sup>
- Préau ouvert sur la cour: 90 m<sup>2</sup>
- Une salle d'activités

# Application du protocole

## Ce que demande le protocole

- Avant la réouverture du site, nettoyage intégral de l'établissement
- Aménager les salles de classes de manière à respecter la distance d'au moins 1 mètre entre chaque élève installé à une table ou une chaise, sans oublier les sanitaires
- Neutralisation des bibliothèques, ordinateurs, objets pouvant être manipulés par l'élève
- Horaires d'arrivée à définir par la mairie
- Critères de priorisation à définir entre le personnel de l'Education Nationale et la Mairie pour l'accueil des élèves
- Gérer les flux des élèves et des familles, selon les niveaux, afin d'éviter les regroupements devant l'école
- Mise en place d'un plan de nettoyage des locaux
- Restauration des élèves : dans les salles de classe ou réfectoire avec obligation de respecter la distanciation sociale

## Ce que la mairie peut faire

- Un nettoyage complet sera effectué durant la pré-rentrée
- Choix des salles de classes avec l'équipe enseignante et disposition des tables et chaises, environ 4m<sup>2</sup> par enfant, une semaine avant la rentrée, Neutralisation des WC et éviers
- Définir tous les éléments à neutraliser, pose de rubalise et bâches plastiques pour empêcher leur utilisation
- Cohérence dans les horaires doit être trouvée entre les 2 sites
- Un travail de concertation est à mener entre la Mairie et les équipes pédagogiques pour définir ces critères
- La configuration des lieux ne permet pas de ventiler les entrées à plusieurs endroits, une seule entrée sera utilisée 1 Rue Saint Leu
- Plan de nettoyage et formation agents d'entretien avec affichage sur site
- La Restauration collective peut se faire dans le réfectoire, qui peut s'ouvrir sur le préau permettant d'assurer la distance entre les élèves

# Effectifs et répartition des groupes

- Un groupe par classe avec des récréations séparées
- Les horaires d'accueil des élèves sont décalés : 8h25-8h35 et 8h35-8h45

Cours	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7
CP	X						
CP/CE1		X					
CE1/CE2			X				
CE2				X			
CM1					X		
CM1/CM2						X	
CM2							X





# Protocole scolaire école élémentaire

En annexe 2



# *Périscolaire maternel*

*Compétence communale*

# Ecole maternelle

- L'école dispose d'une salle spécifique dédiée à l'ALSH
- La commune, en fonction du personnel pouvant être présent, accueillera les enfants sur les accueils du matin et du soir, aux horaires habituels
- Restauration scolaire : repas livrés en liaison froide.
- Organisation du réfectoire maternel: possibilité d'étendre le réfectoire sur le préau, voir ci après.

# ACCUEIL DU MATIN MATERNEL

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire
  - Adaptation de l'accueil des familles sans entrer dans l'école
  - Port du masque obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
- Personnel : 3 ATSEM
  - Horaires inchangés 7h30-8h15 dans un premier temps
  - Salles utilisées : les groupes seront accueillis dans le hall et dans la salle d'accueil en respectant ceux de la journée scolaire. L'espace pourra être séparé au besoin.
  - La liste des groupes sera fournie par l'école.
  - Accès des parents : il se fera par le petit portail. Les parents devront restés à l'extérieur du bâtiment. La désinfection des poignées de portes sera faite tout au long de l'accueil.
  - Lavage des mains obligatoire à l'arrivée
  - Les portes manteaux devront être espacés d'1 m (nominatifs à prévoir)
  - Aération régulière des locaux

# RESTAURATION MATERNELLE

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire
  - Port du masque obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Pas de jeux communs mais seulement individuels, pas d'échange de matériel entre les enfants.
- Personnel : 3 ATSEM, 1 animateur et 2 agents de service
  - Horaires inchangés 11h25 13h25
  - Lavage des mains avant et après le repas, éviter le gel hydro alcoolique.
  - Réfectoire : les groupes établis sur le temps scolaire devront être inchangés. Un groupe déjeune dans les espaces réfectoire ou dans le hall.
  - Les récréations se feront sur des créneaux différents pour chaque groupe ou les espaces seront séparés (matérialisés par des plots).
  - Les autres salles utilisées seront les mêmes que sur le temps scolaire
  - La liste des groupes sera fournie par l'école.

# ACCUEIL DU SOIR MATERNEL

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique entre les groupes.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en petits groupes (maximum 8 élèves) en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire
  - Adaptation de l'accueil des familles sans entrer dans l'école
  - Port du masque obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Pas de jeux entre les différents groupes, pas d'échange de matériel entre les groupes. Sinon, il faut désinfecter les objets.
- Personnel : 2 agents sur tout le temps d'accueil
  - Horaires inchangés 16h35 18h45 dans un premier temps
  - Salles utilisées : les groupes seront accueillis dans la véranda et dans le hall en respectant ceux de la journée scolaire. L'espace pourra être séparé au besoin..
  - La liste des groupes sera fournie par l'école
  - Accès des parents : il se fera par le petit portail de devant et la porte principale. Les parents devront rester à l'extérieur du bâtiment. La désinfection des poignées de portes sera faite tout au long de l'accueil.
  - Lavage des mains régulier, éviter le gel hydro alcoolique.
  - Les portes manteaux des classes seront utilisés afin de ne pas brasser les vêtements.
  - La cour de récréation est divisé en plusieurs parties afin que les enfants ne se croisent pas.
  - Aération régulière des locaux

# ALSH MATERNEL MERCREDIS

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique entre les groupes.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant le plus possible les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire
  - Port du masque, obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Pas de jeux entre les différents groupes, pas d'échange de matériel entre les groupes. Sinon, il faut désinfecter les objets.
- Accueil et sortie des enfants par un animateur (aucun parent ne rentre dans l'accueil de loisirs)
  - Lavage des mains des enfants et des animateurs obligatoire à l'arrivée et au départ, et plusieurs fois par jour. (WC, repas, jeux etc...) Prise de température à l'arrivée de l'enfant.
  - Robinet pour lavage des mains par classe.
  - Utilisation des portes manteaux des classes
  - Mise en place de deux services de restauration si la distance entre les enfants à chaque table n'est pas possible (selon le nombre d'enfant accueilli)
  - Jeux collectifs adaptés, ou les distances sont possibles
  - Mise à disposition des classes si nécessaire.



# *Périscolaire élémentaire*

*Compétence communale*



# Ecole élémentaire

- Toutes les classes sont occupées par le temps scolaire
- L'ALSH est organisé à la Maison de la Nature.
- Restauration scolaire : repas livrés en liaison froide.
- Organisation du réfectoire : développé ci après

# ACCUEIL DU MATIN ELEMENTAIRE

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire.
  - Adaptation de l'accueil des familles sans entrer dans l'école
  - Port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
- Personnel : 2 agents sur tout le temps d'accueil
  - Horaires inchangés 7h15-8h35 afin de palier au décalage de l'accueil des enfants
  - Salles utilisées : la salle d'accueil habituelle
  - La liste des groupes sera fournie par l'école.
  - Accès des parents : les parents sonnent mais ne peuvent pas entrer. Un agent doit sortir et récupérer l'enfant au portail pour l'accompagner jusqu'à la salle.
  - Lavage des mains obligatoire à l'arrivée
  - Les portes manteaux pourront être espacés d'1 m
  - Aération régulière des locaux

# RESTAURATION ELEMENTAIRE

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire.
  - Port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Pas de jeux en commun sur le temps de récréation
- Personnel : 5/6 agents pour 3 groupes et 3/4 agents de service selon le nombre d'enfants présents
  - Horaires calés aux sorties des classes : 11h30 13h35 et 11h45 13h40
  - Les groupes correspondent au groupe formés sur le temps scolaire
  - Lavage des mains avant et après le repas, éviter le gel hydro alcoolique.
  - Les repas sont servis dans le réfectoire en trois services pour respecter le non brassage des groupes.
  - Les récréations se feront sur des créneaux différents pour chaque groupe. Si besoin, les cours sont séparées par des plots.
  - Passage aux toilettes par groupe sans se croiser.

# ACCUEIL DU SOIR et ETUDE ELEMENTAIRE

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes classes en respectant les groupes et les espaces établis sur le temps scolaire.
  - Adaptation de l'accueil des familles sans entrer dans l'école
  - Port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans dans l'enceinte de l'école.
  - Réduction du brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Pas de jeux en commun sur le temps de récréation
- Personnel : 2 agents pour le temps d'étude et 1 agent pour la garderie
  - Horaires habituels
  - Salles utilisées : la salle d'accueil, une classe, la cour et le préau en respectant les groupes établis en journée et la distanciation.
  - Accès des parents : départs des enfants à 17h, 18h puis échelonnés à partir de 18h .
  - Lavage des mains régulier et avant de partir, éviter le gel hydro alcoolique.
  - Les portes manteaux pourront être espacés d'1 m
  - Aération régulière des locaux

# ALSH ELEMENTAIRE MERCREDIS

- Application des gestes barrières.
  - Maintien de la distanciation physique.
  - Nettoyage et désinfection au quotidien et plusieurs fois par jour au niveau des sanitaires, points de contacts, objets fréquemment touchés.
  - Accueil des élèves en groupes selon le protocole DDCS
  - Port du masque obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans dans l'enceinte de l'école et du centre de loisirs
  - Aucun brassage des élèves dans les lieux communs (cour de récréation, couloirs, toilettes, cantine...).
  - Aération des locaux toutes les deux heures (pendant 15 minutes)
- Accueil et sortie des enfants par un animateur + prise de la température des enfants (aucun parent ne rentre dans l'accueil de loisirs)
  - lavage des mains des enfants et des animateurs obligatoire à l'arrivée et au départ, et plusieurs fois par jour. (WC, repas, jeux etc...)
  - Robinet pour lavage des mains un par un,
  - Portes manteaux nominatifs
  - Mise en place de deux services de restauration si la distance entre les enfants à chaque table n'est pas possible, les enfants mangent par groupe (selon le nombre d'enfant accueilli)
  - Une salle et son matériel par groupe

A stylized, colorful illustration of a landscape. The foreground features rolling green hills with a brown path. On the left, there is a green tree, a purple flower, and an orange flower. A red bird is flying in the sky. The background consists of blue and white wavy bands representing the sky.

# Information spécifique Site internet et portail famille

<http://www.perigny-sur-yerres.fr/-Gestion-de-la-crise-sanitaire-au-sein-des-ecoles-et-accueils-de-loisirs-.html>



# *Annexes*

*Plan de circulation de chaque école  
Protocole nettoyage des écoles*